République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 08 septembre 2026

Date de la convocation: 02/09/2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

Secrétaire de séance: EMMANUEL VERILHAC

huit septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18h30

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER

Représentés: Manon LHOST représentée par Aude REUCHET

Excusés:

Absents:

Objet: Acquisition parcelle 320 A 702 - Mme NOEL DU PAYRAT Violaine - DE_079_2026

Madame le Maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle :

- 320 A 702 Lieu-dit « La Blacherette » d'une contenance de 30ca

Cette acquisition a pour but de régulariser le parking du hameau de La Blacherette. L'acquisition se fera au prix d'un euro. La parcelle appartient à Madame NOEL DU PAYRAT Violaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** l'acquisition de la parcelle 320 A 702 au prix d'un euro
- **DECIDE** de prendre en charge les frais inhérents à l'acquisition
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer l'acte authentique en la forme administrative ainsi que l'ensemble des documents re rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDÈCHE)

EMMANUEL VERILHAC
Secrétaire de séance

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (palais des juridictions admi

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_079_2026-DE
AGEDI

3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_079_2026-DE
A G E D I